

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE  
ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

---



Soixante-dixième session du Comité permanent  
Genève (Suisse), 1<sup>er</sup> – 5 octobre 2018

ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE LOI NATIONALE CITES DE LA TUNISIE

Le présent document a été soumis par le Secrétariat au nom de la Tunisie en relation au point 25 de l'ordre du jour.\*

---

\* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

# Etat d'Avancement du Projet de Loi Nationale CITES de la TUNISIE

Soixante-dixième Session du  
Comité Permanent

Rosa Khutor, Sotchi

Fédération de Russie

du 01 à 05 octobre 2018



TAHRI Jamel

Point Focal CITES/Tunisie



# Lois nationales pour l'application de la Convention

- Les lois nationales pour l'application de la CITES sont essentielles pour veiller à ce que le commerce des espèces protégées soit **légal, durable et traçable**.
- La législation permet aux autorités gouvernementales **d'agir, de réglementer** le comportement des personnes et de formuler des politiques en matière de conservation et de commerce des espèces sauvages.

<https://cites.org/fra/legislation>



# ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA TUNISIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CITES

**Party :** Tunisia

**Entry into force of the Convention :** 01.07.1975

**Category :** 2

**Plan / Timetable :** Yes

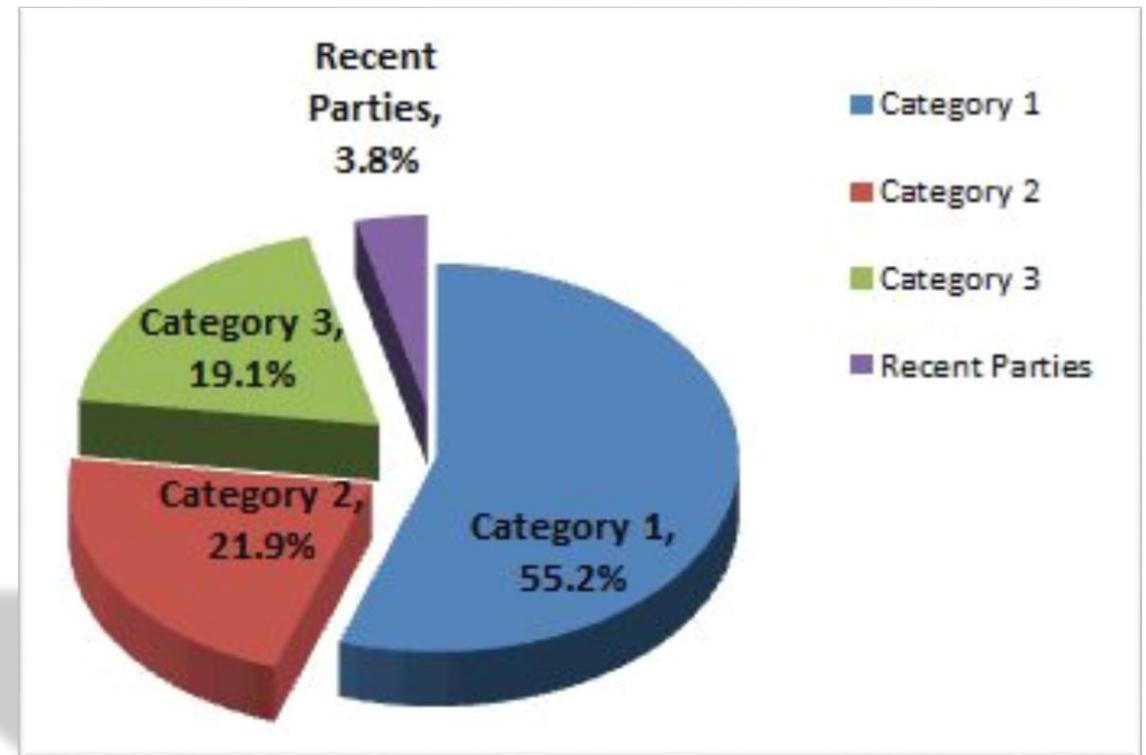
**Draft :** Yes

**Résumé de progrès :** Projet complet et projet de loi révisé et préparé;  
Texte examiné par TN et le secrétariat.  
Commentaires sur le projet révisé fourni par le Secrétariat en mai 2018.  
Révision du projet selon les recommandations de secrétariat en juillet et aout 2018.

**Une révision du projet sera envoyée par le secrétariat en octobre 2018.**

**Prochaines étapes / besoins :** Finalisation et soumission du projet de loi

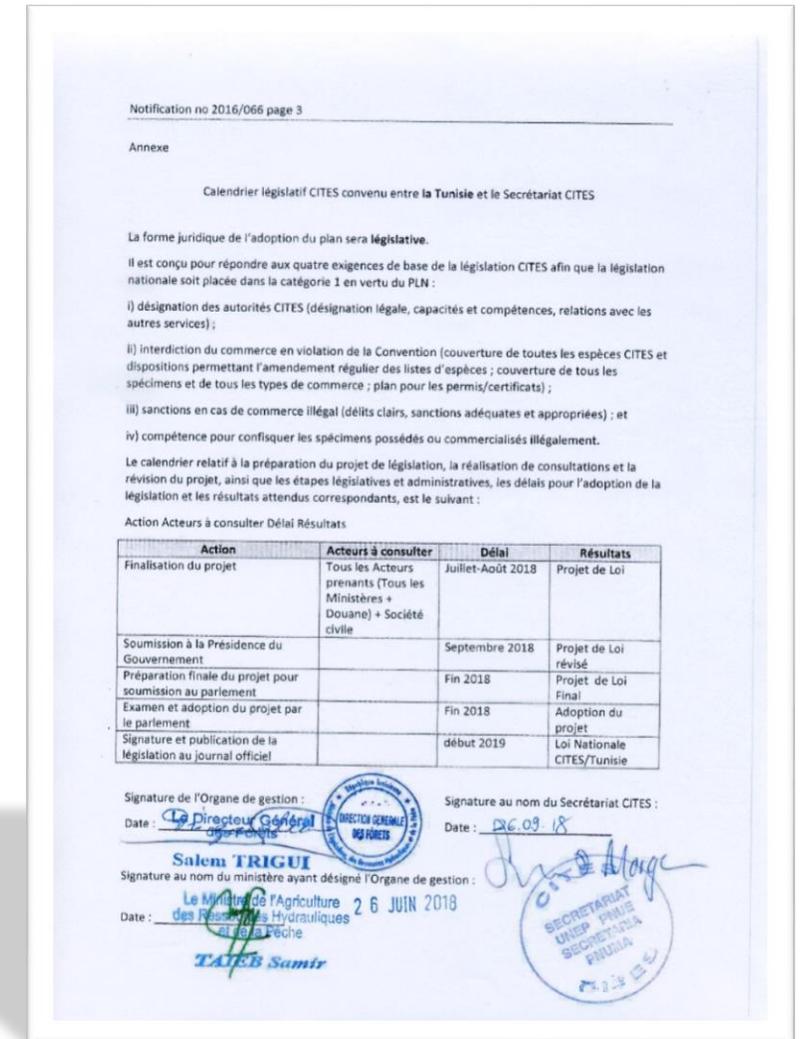
**Dernière mise à jour :** mai 2018 / septembre 2018



# Calendrier législatif CITES de la Tunisie

Le calendrier législatif est signé par la TN et le Secrétariat CITES.

Action	Acteurs à consulter	Délai	Résultats
Finalisation du projet	Comité National Tous les Acteurs prenants (Tous les Ministères + Douane) + Société civile	Juillet-Août 2018	Draft du Projet de Loi disponible
Soumission à la Présidence du Gouvernement		Septembre 2018	Projet de Loi révisé
Préparation finale du projet pour soumission au parlement		Fin 2018	Projet de Loi Final
Examen et adoption du projet par le parlement		Fin 2018	Adoption du projet
Signature et publication de la législation au journal officiel		début 2019	Loi Nationale CITES/Tunisie adoptée et publiée



# Documents consultés

- **Résolutions et décisions**
- [La résolution Conf. 8.4 \(Rev. CoP15\) sur les lois nationales pour l'application de la Convention](#)
- [CoP17 décisions 17.58-17.64 sur les lois nationales pour l'application de la Convention](#)
- **Rapports et notifications du Secrétariat CITES**
- [Notification 2016/066](#)
- [Rapport Secrétariat CITES à la CoP17](#)
- [Le tableau du statut législatif \(décembre 2017\)](#)

# Documents consultés 2

- **Documents d'orientations du Secrétariat sur la législation**
- **Projet de loi type** ([arabe](#)) ([anglais](#)) ([français](#)) ([russe](#)) ([espagnol](#))
- **Liste récapitulative pour l'examen des lois d'application de la CITES (version CoP14)** ([anglais](#)) ([français](#)) ([espagnol](#))
- **[Questionnaire à l'intention des juristes nationaux participant à la rédaction de projets de législation](#)**
- **[Maquette pour les analyses législatives](#)**

# **Loi n° ... du ... , portant organisation du commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction**

- ***Le Projet de Loi Nationale CITES de la Tunisie est composé de 07 Chapitres avec 41 Articles.***

- ***Chapitre premier :***

Dispositions générales et définitions

- ***Chapitre II :***

De l'organe de gestion et des organismes scientifiques

- **Le Projet de Loi Nationale CITES de la Tunisie est composé de 07 Chapitres avec 41 Articles.**

- ***Chapitre III :***

Des conditions requises pour le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

- Section 1 : Importation des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
- Section 2 : De l'exportation et de la réexportation des espèces de flore sauvages menacées d'extinction
- Section 3 : Des permis et des certificats d'accompagnement des spécimens lors de leur importation, de leur exportation ou réexportation ou de leur introduction en provenance de la mer
- Section 4 : Du transit et du transport des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction

- **Le Projet de Loi Nationale CITES de la Tunisie est composé de 07 Chapitres avec 41 Articles.**

- **Chapitre IV :**

*De l'enregistrement et du suivi des établissements élevant en captivité des espèces de faune sauvage menacées d'extinction et des pépinières exportatrices de spécimens des espèces de flore sauvage menacées d'extinction reproduits artificiellement à des fins commerciales*

- **Chapitre V :**

*Du Contrôle des animaux et végétaux sauvages des espèces menacées d'extinction*

- Le Projet de Loi Nationale CITES de la Tunisie est composé de 07 Chapitres avec 41 Articles.

- **Chapitre VI :**

*Des infractions, de leur constatation, des sanctions et de la transaction*

- **Chapitre VII :**

*Dispositions diverses*

# Merci pour votre Attention



tahri\_jamel@yahoo.fr

